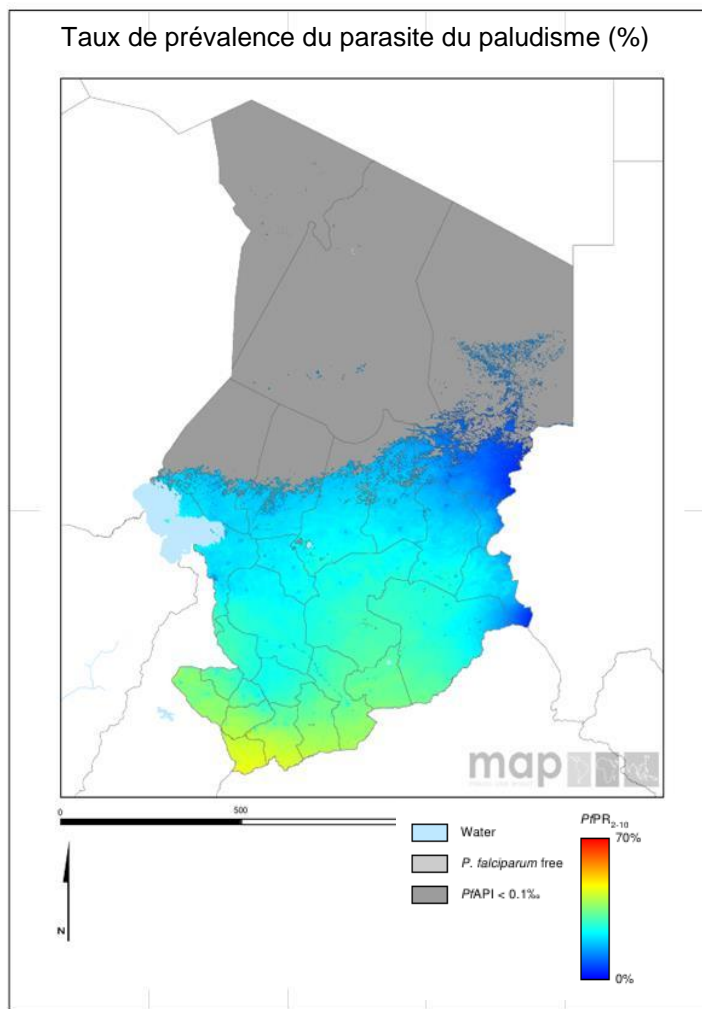


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



La transmission du paludisme au Tchad est intense dans le sud du pays. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 590.786 cas de paludisme en 2012 et 1.359 décès.

Mesures

| Politique et contrôle financiers | |
|---|-------|
| Situation de l'interdiction des monothérapies à base d'artémisinine par voie orale | |
| Prise en charge des cas au niveau communautaire (2013) (pneumonie) | |
| Prise en charge des cas au niveau communautaire (2013) (paludisme) | |
| Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2012 (CPIA groupe D) | 2.2 |
| Intrants financés, mise en œuvre et impact sur le paludisme | |
| Prévisions de 2014 visant le financement des MILD par le secteur public (pourcentage du besoin) | 100 |
| Prévisions de 2014 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin) | 100 |
| Prévisions de 2014 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin) | 100 |
| Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque) | ▲ 100 |
| En bonne voie en 2012 de réduire l'incidence du paludisme de >75 % d'ici 2015 (par rapport à 2000) | |
| Indicateurs traceur de santé maternelle et infantile | |
| Couverture PTME 2012 (% femmes enceintes VIH+ recevant des ARV) | 14 |
| % des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente | 23 |
| Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois) | 3 |
| Couverture Vitamine A (2 doses) | 68 |
| Vaccins DTC3 2011 parmi les bébés de 12-23 mois | |
| Soins postnataux (dans les 48 heures) | |

Légende

| | |
|--|---|
| | Cible atteinte ou sur la bonne voie |
| | Progrès mais efforts supplémentaires requis |
| | Pas sur la bonne voie |
| | Sans données / Sans objet |

Dernière minute: urgente mise à jour du Fonds mondial

Le Fonds mondial a annoncé que le Tchad recevra, comme allocation nationale sous le nouveau modèle de financement, USD 160,9 millions au poste de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et du renforcement des systèmes de santé. Le montant total inclut tous les fonds existants non dépensés des rounds précédents et du nouveau modèle de financement intérimaire. Le Fonds mondial a déterminé le montant de l'allocation totale sur la base du fardeau de la maladie et du niveau de revenu du Tchad, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est allouée au composant antipaludique, selon une formule mise au point par le Fonds mondial compte tenu, entre autres facteurs, du fardeau de la maladie et des débours antérieurs. Pour le Tchad, cette part est calculée à USD 97,9 millions, dont USD 70,9 millions de nouvelles ressources. Les allocations aux composants individuels de la lutte contre la maladie ne sont pas fixes et peuvent être ajustées selon les décisions prises au niveau du pays. Il est vivement recommandé au Tchad d'affecter à la lutte contre le paludisme les ressources de l'allocation globale du Fonds mondial au pays dans une mesure suffisante au maintien des acquis de ces dernières années.

Progrès

Le Tchad a interdit les monothérapies à base d'artémisinine par voie orale et instauré une politique de prise en charge communautaire des cas de paludisme et de pneumonie. Le Tchad a obtenu du Fonds mondial les ressources nécessaires pour répondre à ses besoins de MILD, ainsi qu'à une grande partie des besoins en TDR et CTA du secteur public en 2014. Le pays a également atteint la couverture universelle en termes de MILD.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 590.786 cas de paludisme en 2012 et 1.359 décès.

Problème principal

- Faiblesse du suivi/évaluation et du système d'information de la santé.

Mesures clés recommandées précédemment

| Objectif | Action | Délai d'accomplissement suggéré | Progrès | Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel |
|--|---|---------------------------------|---------|---|
| SMI ¹ : Optimiser la qualité des soins | a) Assurer partout des établissements « amis des bébés » par la mise en œuvre des 10 conditions d'un allaitement réussi, le soutien suivi des mères allaitantes et la sensibilisation accrue des communautés | T1 2013 | | Le pays déclare six hôpitaux « amis des bébés », assurant activement la promotion de l'allaitement exclusif |
| | b) Mener une analyse approfondie pour identifier les causes à la base de la faible qualification des assistants aux naissances et, d'après les résultats de cette analyse, envisager l'accroissement du nombre de sages-femmes et autres assistants qualifiés. Accroître le nombre d'établissements offrant des soins obstétricaux médicaux de base et d'urgence. Accroître la demande à travers l'action communautaire et réduire les obstacles à l'accès à travers des modèles de financement innovants | T1 2013 | | Sans rapport d'avancement |





¹ Mesures SMI, démarches recommandées et réponse suivies par OMS MCA/iERG.

| Objectif | Action | Délai d'accomplissement suggéré | Progrès | Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel |
|--|--|---------------------------------|---------|--|
| SMI ¹ : Optimiser la qualité des soins | c) Donner la priorité à la collecte de données sur les soins postnataux | T1 2014 | | Le pays recommande le contact de suivi postnatal par un prestataire formé pour la mère et le nouveau-né |
| | d) PTME : Identifier et lever les obstacles politiques, programmatiques et de gestion qui entravent le progrès, y compris en termes d'accroissement des investissements domestiques et extérieurs. Assurer l'intégration des services PTME avec les prestations SRMNI et leur disponibilité universelle moyennant l'élimination des obstacles tels que les frais d'utilisation, l'élimination de la réprobation sociale et de la discrimination et l'assurance d'investissements destinés à étendre et susciter la demande de services | T1 2013 | | La couverture PTME est passée de 11% en 2011 à 13% en 2012. Afin d'accélérer l'expansion, le Tchad a adopté le schéma prophylactique Option B de l'OMS pendant la grossesse et l'allaitement et un plan national chiffré d'expansion de la PTME (2012-2016) est en place |

Nouvelle mesure clé recommandée

| Objectif | Action | Délai d'accomplissement suggéré |
|-------------------------------------|---|---------------------------------|
| Résoudre la question du financement | Assurer la soumission de la note-concept NMF d'ici T1 2015 et assurer l'allocation de ressources à la lutte antipaludique dans une mesure suffisante au maintien des acquis des dernières années, y compris par renforcement des allocations de ressources nationales | T1 2015 |

Légende

| | |
|---|---|
|  | Mesure accomplie |
|  | En progrès |
|  | Pas de progrès |
|  | Il reste encore du temps jusqu'à l'échéance |

¹ Mesures SMI, démarches recommandées et réponse suivies par OMS MCA/iERG.